

Particuliers, Entreprises :

Soutenez l'école d'ingénieurs Polytech Orléans et réduisez vos impôts

Grâce à votre générosité, vous pouvez réduire votre :

- > Impôt sur le revenu
- > Impôt sur la fortune
- > Impôt sur les sociétés

L'école d'ingénieurs Polytech Orléans est habilitée à recevoir les dons directs des particuliers et des entreprises.

Impôt sur le revenu (IR)

Si vous êtes imposable, bénéficiez tous les ans d'une réduction d'impôt correspondant à 66 % du don que vous versez à Polytech Orléans, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Exemple : En versant 1 000 € à Polytech Orléans, vous réduisez votre impôt sur le revenu de 666 €.

Votre don doit parvenir à l'école avant le 31 décembre de l'année fiscale de référence.

Il n'est pas visé par le plafonnement des avantages fiscaux.

Impôt sur la fortune (ISF)

Réduisez votre ISF de 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 € (45 000 € en cas d'utilisation simultanée de la réduction pour dons et de celle pour investissement dans les PME).

Exemple : en versant 10 000 € à Polytech Orléans, vous réduisez votre ISF de 7 500 €.

Votre don doit être effectué entre la date limite de dépôt de la déclaration d'ISF simplifiée (n° 2042 C) ou d'ISF complète (n° 2725) de l'année N-1 et celle de l'année N.

Les justificatifs de dons ne doivent être joints ou transmis au service des impôts dans les 3 mois qui suivent, que si vous déposez une déclaration complète d'ISF n° 2725.

Mécénat

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon un régime réel, quel que soit leur secteur d'activité, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % pour leurs dons à Polytech Orléans.

Ces dons sont retenus dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT de l'exercice au cours duquel ils sont effectués.

Annulez votre impôt par votre don à Polytech Orléans

Pour un montant d'impôt avant réduction de 1 000 €, faites un don de :

- 1 515 € (impôt sur le revenu)
- 1 333 € (impôt sur la fortune)
- 1 667 € (mécénat)

Grâce à votre générosité, cet impôt sera de 0 €.

Nota : Les trois dispositifs de réduction sont indépendants, ils peuvent donc être cumulés, mais, bien entendu, le même versement ne peut ouvrir droit à plusieurs réductions.

Comment donner ?

Don direct à Polytech Orléans

- > **Par chèque** : Remplissez le formulaire de don et renvoyez-le avec votre chèque, à l'ordre de : Madame l'agent comptable de l'université d'Orléans à l'adresse : Polytech Orléans, à l'attention du service donations, 8 rue Léonard de Vinci, 45072 Orléans cedex 02
 - > **Par virement** : Consultez-nous pour les coordonnées bancaires : don.polytech@univ-orleans.fr
- Un justificatif fiscal vous sera adressé dès réception de votre don.

Anticipez votre don !

Pour que votre don soit imputable à la déclaration à laquelle vous souhaitez l'associer, il doit être enregistré par Polytech Orléans **AVANT** les dates butoir du calendrier fiscal. Nous vous recommandons d'être vigilants sur les délais. Pour les dons adressés par courrier, prenez la précaution de tenir compte du délai d'acheminement postal.

Votre contact

Gestionnaire des dons Polytech Orléans
Tél : +33 (0)2 38 41 72 91
don.polytech@univ-orleans.fr

Polytech Orléans
8, rue Léonard de Vinci
45072 ORLÉANS cedex 2



Mes coordonnées

- Madame
 Monsieur

Nom :

Prénom :

Si diplômé(e) Polytech, ESEM ou ESPEO, promotion :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Mon don

- 100 € 300 € 500 € 1.000 € 3.000 € 5.000 €

Autre montant : _____ €

Je coche une ou plusieurs cases ci-dessous pour affecter spécifiquement mon versement à une spécialité ou une formation de l'école :

- Spécialité Écotechnologies électroniques et optiques Spécialité Génie civil et géo-environnement Spécialité Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation
 Spécialité Innovations en conception et matériaux Spécialité Management de la production Spécialité Intelligence du bâtiment
 Spécialité Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire Master International « Automotive Engineering for Sustainable Mobility »
 Mastère spécialisé® Création d'entreprises innovantes

J'accepte de figurer sur la liste des partenaires communiquée au public, en particulier aux élèves et ingénieurs Polytech Orléans (pour refuser et rester anonyme, je coche la case ci-contre). Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données vous concernant. Pour garantir la confidentialité et la protection de ses donateurs, Polytech Orléans n'échange, ne loue, ni ne vend ses données.

Envoyez à : Polytech Orléans, à l'attention du Service donations, 8 rue Léonard de Vinci, 45072 Orléans cedex 02



Nous vous remercions de votre don

